



ATHÉNÉE GEMINI

Part C

Reporting au 31 octobre 2024

SFDR⁽¹⁾ Article 6

■ **ACTIF NET DU FONDS : 9,47M€**

■ **VALEUR LIQUIDATIVE : 103,12€**

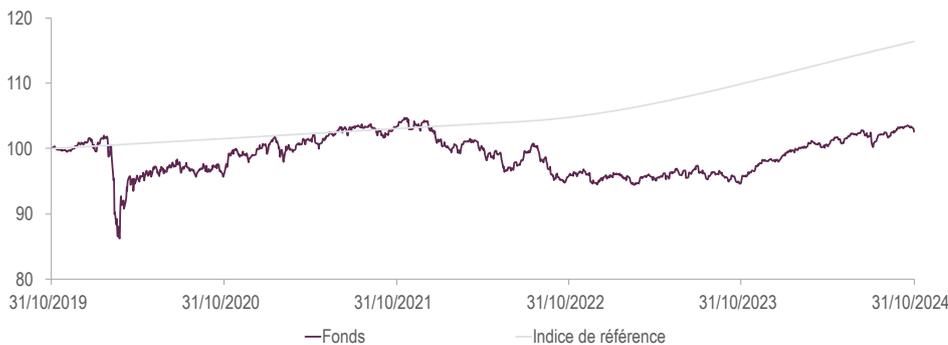
■ **L'ÉQUIPE DE GESTION**

■ COMMENTAIRE DE GESTION

Le conflit au Moyen-Orient a encore gagné en intensité pendant le mois d'octobre. L'affrontement israélo-palestinien s'est étendu ces dernières semaines : les frappes et les incursions terrestres se sont multipliées au Liban, des tirs de missiles ont été échangés entre l'Iran et l'Etat hébreu... L'autre évènement marquant est bien sûr les élections américaines, avec des sondages très indécis à quelques heures du scrutin. Kamala Harris et Donald Trump sont considérés comme 'pro-business' par le marché, mais les politiques qu'ils souhaitent implémenter sont divergentes avec notamment la crainte d'un renforcement du protectionnisme en cas de succès du candidat républicain. Les matières premières sont logiquement impactées par ce contexte, avec notamment une forte volatilité des cours du pétrole sur le mois, entre 65 et 80\$/baril. La poursuite du reflux de l'inflation n'est toutefois pas remise en cause, s'inscrivant à 1.7% en zone euro cela a ainsi permis une nouvelle baisse des principaux taux directeurs de la BCE ce mois-ci. La généralisation des politiques monétaires accommodantes a permis aux marchés actions de résister aux facteurs de stress géopolitique. Ainsi, le SP500 a progressé de 0.89% en octobre, alors que l'Eurostoxx50 a baissé de 2.16%. Les marchés obligataires ont eux subi un mouvement de tension obligataire prononcé, le Bund passant de 2.12% à 2.39% et le 10 ans américain de 3.78% à 4.28%. Dans ce contexte, les obligations privées – notre cœur de portefeuille obligataire- ont encore une fois mieux performé que les Govies, grâce à un portage supérieur.

Athénée Gemini est en léger recul sur le mois d'octobre, alors que les indices larges internationaux d'actions et d'obligations exprimés en euros terminent proches de l'équilibre, mais principalement grâce à la hausse du dollar. Nous avons conservé le portefeuille largement couvert contre le risque de change sur la période, la devise américaine apparaissant surachetée. L'exposition actions a été sensiblement réduite au cours du mois, suivant notre modèle en strict contrôle de la volatilité à l'approche de l'élection américaine, tout en maintenant une pondération relativement faible sur les valeurs européennes. En contrepartie également d'une légère réduction des placements monétaires, nous avons renforcé les positions obligataires, dont les rendements redevenaient plus attractifs notamment sur la dette en USD. D'autre part l'allocation en matières premières est à nouveau en hausse, en raison de l'évaluation plus favorable du rôle diversifiant de la classe d'actifs par nos modèles.

■ ÉVOLUTION DE LA PERFORMANCE BASE 100 SUR 5 ANS



■ HISTORIQUE DES PERFORMANCES

Perf. cumulées	1 mois	3 mois	6 mois	1 an	3 ans	5 ans	Création
Fonds	-0,52%	0,10%	2,11%	8,06%	-0,66%	2,56%	3,12%
Indice	0,45%	1,38%	2,85%	5,91%	12,94%	16,40%	21,94%
Ecart	-0,97%	-1,28%	-0,74%	2,15%	-13,60%	-13,84%	-18,82%

Perf. calendaires	2024 (YTD)	2023	2022	2021	2020	2019	2018
Fonds	4,39%	4,00%	-9,33%	5,27%	-1,63%	6,34%	-5,82%
Indice	4,92%	5,28%	1,98%	1,51%	1,53%	1,60%	1,63%
Ecart	-0,53%	-1,28%	-11,31%	3,75%	-3,16%	4,73%	-7,45%

Perf. annualisées				3 ans	5 ans	10 ans	Création
Fonds	-	-	-	-0,22%	0,51%	-	0,39%
Indice	-	-	-	4,14%	3,08%	-	2,55%
Ecart	-	-	-	-4,36%	-2,58%	-	-2,16%



Olivier BERTHIER
Directeur de la gestion taux



Pierre VIDAL
Conseiller
Responsable de la gestion quantitative

■ STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT

Athénée Gemini est un fonds d'allocation flexible globale à volatilité maîtrisée géré par Delubac Asset Management. Le fonds est géré de façon systématique sur la base de modèles quantitatifs. Afin de bénéficier d'une diversification maximale, le fonds investit sur l'ensemble des classes d'actifs et zones géographiques. Dans le cadre de bornes définies selon le contexte macro-économique, les allocations sont ajustées quotidiennement suivant un algorithme propriétaire d'Athénée Investment SA, pour optimiser en continu le profil rendement/risque dans le régime de marché identifié. Le fonds recherche, sur la durée de placement recommandée de 5 ans minimum, une performance annuelle nette de frais, supérieure de 2% à celle de l'Ester capitalisé.

■ SRI²

+ faible		Risque			+ élevé	
1	2	3	4	5	6	7
+ faible		Rendement potentiel			+ élevé	

■ HORIZON DE PLACEMENT en année

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

■ CARACTÉRISTIQUES DU FONDS

Codes ISIN : FR0013216801
Ticker Bloomberg : ATCFAMC FP Equity
Forme juridique : Fonds Commun de Placement
Éligibilité PEA : Non
Date de création du fonds : 15/12/2016
Date de création de la part : 15/12/2016
Indice de référence : Ester capitalisé + 2%
Affectation des résultats : Capitalisation
Devise de référence : Euro
Pays de référence :
Dépositaire : CACEIS Bank
Valorisateur : CACEIS Fund Administration
Valorisation : Quotidienne
Centralisation : 12h00
Souscription initiale : 100€
Souscription ultérieure : 1 millième de part
Frais d'entrée : Néant
Frais de sortie : Néant
Commission de mouvement : Néant
Frais de gestion financière : 1,60% TTC max
Commission de surperformance³ : Max 10% TTC au-delà de l'Ester capitalisé + 2% de performance annuelle, avec application d'un mécanisme dit « High Water Mark »



INDICATEURS DE RISQUE

Profil de volatilité 1 an glissant sur 5 ans



	Volatilité du fonds	Ratio de Sharpe
1 an	3,16%	1,31
3 ans	4,41%	-0,56
5 ans	6,77%	-0,08

PORTEFEUILLE

RÉPARTITION PAR CLASSE D'ACTIFS SOUS-JACENTE	
Actions	23,16%
Global	0,69%
Etats-Unis	15,14%
Europe	4,00%
Marchés émergents	2,30%
Japon	1,02%
Matières premières	6,54%
Obligations entreprises	8,92%
Global	8,40%
Marchés émergents	0,52%
Obligations souveraines	15,26%
Etats-Unis	6,80%
Europe	7,20%
Marchés émergents	1,26%
Obligations indexées	0,00%
Etats-Unis	0,00%
Europe	0,00%
Monétaire et taux < 6M	46,13%
Volatilité	0,00%

PRINCIPAUX CONTRIBUTEURS À LA PERFORMANCE SUR LE MOIS	
5 + forts contributeurs à la hausse	Contribution
UBS (IRL) ETF PL	0,11%
SPDR ACWI	0,06%
US Dollar Spot	0,05%
DELUBAC MONETA-I *	0,04%
LYX SMRT OVERNGT	0,04%
5 + forts contributeurs à la baisse	Contribution
ISH \$TRS 20+ HD	-0,22%
AM S&P500 II-EHD	-0,11%
ISH MSCI ERP SRI	-0,05%
AMUNDI MSCI EURP	-0,04%
ISHR \$ TRS 20+YR	-0,04%

10 PRINCIPAUX ETF

Delubac Monétaire I	16,26%
Lyxor Smart Overnight Return UCITS ETF C-EUR	10,70%
iShares EUR Ultrashort Bond UCITS ETF EUR (Dist)	10,59%
Lyxor S&P 500 UCITS ETF - Daily Hedged EUR - Dist	6,43%
Xtrackers II EUR Overnight Rate Swap UCITS ETF 1C	5,93%
iShares Euro Government Bond 1-3yr UCITS ETF (Dist)	5,43%
iShares USD Treasury Bond 20+yr EUR Hedged UCITS ETF	4,45%
L&G Longer Dated All Commodities UCITS ETF	4,34%
iShares EUR Corporate Bond 0-3yr ESG UCITS ETF EUR (Dist)	3,66%
UBS ETF (IE) MSCI USA Value UCITS ETF (USD) A-dis	2,83%



■ DISCLAIMER

Sources : Delubac Asset Management, Bloomberg et Sustainalytics en date du 31 octobre 2024

⁽¹⁾ SFDR (Sustainable Finance Disclosure Regulation) : règlement européen qui vise à améliorer la transparence et la comparabilité des informations sur la durabilité des produits financiers, notamment sur la manière dont sont pris en compte les facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans le processus d'investissement. Le règlement définit 3 types de produits : les placements dits « Article 9 » qui présentent un objectif d'investissement durable ; les placements dits « Article 8 » qui déclarent la prise en compte de critères sociaux et/ou environnementaux ; les placements dits « Article 6 » qui n'ont pas d'objectif d'investissement durable et ne déclarent pas prendre en compte les critères ESG.

⁽²⁾ SRI : Indicateur synthétique de risque et de rendement allant de 1 à 7. Cet indicateur permet de mesurer le niveau de volatilité du Fonds et le risque auquel le capital des investisseurs est exposé. A risque plus faible (1), rendement potentiellement plus faible et à risque plus élevé (7), rendement potentiellement plus élevé. Le profil de risque n'est pas constant et pourra évoluer dans le temps.

⁽³⁾ Commission de surperformance : la commission de surperformance est conforme aux guidelines Esma depuis le 1^{er} janvier 2022

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles sont données à titre indicatif et s'apprécient à l'issue de la période de placement recommandée.

Les **fonds classés Article 9** ont un objectif d'investissement durable et cherchent par conséquent à obtenir des résultats spécifiques en matière de durabilité, qu'ils soient environnementaux ou sociaux, parallèlement à leurs perspectives de performance financière. Ils visent à réduire, dans la mesure du possible, toute incidence négative sur le plan environnemental, social et salarial, tout en intégrant le respect des droits de l'homme et la lutte contre la corruption dans les décisions d'investissement.

Les **fonds classés Article 8** sont ceux qui promeuvent des caractéristiques environnementales et sociales en tenant compte des critères ESG dans le cadre du processus d'investissement.

Les **fonds classés Article 6** sont ceux qui décrivent uniquement la façon dont sont intégrés les risques en matière de durabilité et l'évaluation de leur impact.

© 2024. Sustainalytics. Tous droits réservés. Les informations, données, analyses et opinions contenues dans le présent document : (1) sont la propriété de Sustainalytics et/ou de ses fournisseurs de contenu ; (2) ne peuvent être copiées ou redistribuées, sauf autorisation ; (3) ne constituent pas un conseil en investissement ni une approbation d'un produit ou d'un projet ; (4) sont fournies uniquement à titre d'information ; et (5) ne sont pas garanties comme étant complètes, exactes ou opportunes. Sustainalytics et ses fournisseurs de contenu ne sont pas responsables des décisions commerciales, des dommages ou autres pertes liés à ces données ou à leur utilisation. L'utilisation des données est soumise aux conditions disponibles sur <https://www.sustainalytics.com/legal-disclaimers>.

© 2024. Sustainalytics. All Rights Reserved. The information, data, analyses and opinions contained herein: (1) includes the proprietary information of Sustainalytics and/or its content providers; (2) may not be copied or redistributed except as specifically authorized; (3) do not constitute investment advice nor an endorsement of any product or project; (4) are provided solely for informational purposes; and (5) are not warranted to be complete, accurate or timely. Neither Sustainalytics nor its content providers are responsible for any trading decisions, damages or other losses related to it or its use. The use of the data is subject to conditions available at <https://www.sustainalytics.com/legal-disclaimers>.

Document non contractuel – Les informations ainsi que le contenu de ce document ne constituent ni une offre d'achat ni une proposition de vente. Préalablement à toute décision d'investissement, et pour plus d'informations, les investisseurs sont invités à prendre connaissance du prospectus complet de l'OPCVM et du dernier document périodique disponible sur simple demande auprès de la société de gestion : Delubac Asset Management - 10 rue Roquépine - 75008 Paris - www.delubac-am.fr - contact@delubac-am.fr - 01.44.95.39.99

Delubac Asset Management - SAS au capital de 2 022 828,54€- Immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 430 045 229 - Société de gestion de portefeuille agréée AMF n° GP00-009

